



MAIRIE D'ARGILLIERS

DEPARTEMENT DU GARD  
ARRONDISSEMENT DE NIMES  
CANTON DE REDESSAN

PROCES VERBAL DE  
SEANCE  
COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
17 novembre 2021

Convoqués : : Mmes Martine Fernandes, Christine Crouzier, Danièle Leudière, Sidonie Reynier, Solveig de Corneillan et Ms Laurent Boucarut, Rémy Clénet, Laurent Dubois, Jean-PhilippeValentin, Didier Verstraete, Christian Bonnet

Présents :9

Absent/Excusés : 2 Mme De Corneillan a donné procuration à Mr Valentin  
Mr Verstraete a donné procuration à Mr Boucarut

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Christian BONNET

### **ORDRE DU JOUR**

Approbation du compte rendu du 13/10/2021 : le compte rendu est adopté à l'unanimité .

### **Délibérations :**

Monsieur le maire propose l'ajout d'une délibération concernant le transfert du panneau d'affichage de la CCPG vers la commune d'Argilliers pour un montant de 7900 € H.T. à l'occasion du départ de celle-ci vers la CCPU au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ni le transfert, ni le montant n'étant justifiés, le refus de cette décision unilatérale est voté à l'unanimité.

1- Décision modificative N°1 Budget Principal :

Budget Fonctionnement + 34000 €

Budget Investissement + 7000 €

La décision est adoptée à l'unanimité

2- Décision modificative N°1 Budget Assainissement : + 2000 € de crédit

La décision est adoptée à l'unanimité

3- Répartition actif / passif avec la CCPG au 31.12.2021

Refus de la répartition de l'actif concernant la ligne « mobilier urbain »

La décision est adoptée à l'unanimité

### Affaires Communales

4- Finances :

- 11253,72 € accordés par le Département au titre des « amendes de police » 2020.
- 13240 € accordés au titre des « fonds de péréquation de la taxe professionnelle ».

5- Personnel : R.A.S.

6- Environnement / cadre de vie :

- Monsieur le maire rappelle les faits concernant les problèmes rencontrés par certains argillérois avec le propriétaire des bois situés autour de la résurgence de Bornègre.

- dossier « épandage » : Monsieur le maire transmettra ce dossier fort conséquent à chacun des conseillers pour lecture (+/- 100 pages) en vue d'une délibération au prochain conseil.

- Projet « Newton Corridors » ( recensement des mares) : appel à volontaire pour contacter l'organisme en charge du projet.

7- Conseil d'école : l'effectif 2021/2022 est de 18 élèves au total.

Argilliers et St Maximin travaillent ensemble sur un projet de partenariat pour la rentrée 2022.

Le projet « Emile » se poursuit ( anglais)

Sortie scolaire à Nîmes prévue fin d'année malgré le coût du bus pour 18 élèves .

L'équipe éducative réfléchit à des activités spécifiques pour la période de Noël.

Tarifcation « sociale » des repas de cantine à 1 € : Argilliers est éligible. Nécessité de présenter 3 tarifs différents. Prévoir délibération au prochain conseil du 15 décembre 2021. Prévoir modification du logiciel de gestion des réservations.

#### 7- Culture, Vie sociale :

Bibliothèque : ballade à Bornègre prévue prochainement. Rapprochement à réaliser avec UZES pour 2022 (gestion informatique).

La « Veni Vici » s'est parfaitement déroulée. + de 4000 coureurs à pied ont traversé la commune ; 3 argillérois à l'honneur sur les différents podiums ; gestion des déchets à revoir par les organisateurs pour les prochaines sessions ; Argilliers de nouveau candidat pour la prochaine session en Avril 2022.

#### 8- Communication :

Le nouveau site internet de la commune sera opérationnel courant janvier.

#### Inter communalité

##### 9- Communauté de Commune

Le transfert d'Argilliers de la CCPG vers la CCPU est officiellement acté.

Le budget 2021 de la CCPG dégage un excédant positif de 9 millions d'euros

Le prestataire « Terre de Cuisine » a produit un rapport sur le % de produits BIO dans les menus des cantines .

Le développement économique de CCPG est toujours au ralenti. QUID du projet « AMAZON » ???

#### Questions diverses :

Présentation du rapport d'activité du Département diffusé sur « C VOTE ».

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

